

Bulletin d'inscription – SI Faf 18 – à retourner à :

## SFMG - Dépt Formation - 141 avenue de Verdun - 92130 ISSY LES MOULINEAUX

NOM (en lettres capitales svp):
PRENOM:
ADRESSE (Pro - pour les MG installés) :
CP: VILLE:
TEL (Pro) : Portable :
E-mail:
Logiciel médical utilisé :
<b>(1)</b>
Pour votre inscription, votre envoi doit comporter :
☐ Une copie de l'attestation de contribution (ou d'exonération) à la formation professionnelle, pour l'exercice d'activité 2017 ou 2016 (si vous ne disposez pas de ce document, il est à demander auprès de votre URSSAF).
☐ Une feuille de soins barrée (pour les médecins remplaçants : une copie d'un contrat de remplacement, <u>dûment validé par l'Ordre des Médecins</u> , effectué en 2018 ou 2017, quelle que soit sa durée).
□ Chèque de caution de 250 euros à l'ordre de la SFMG (rendu à l'issue de la formation, sous réserve de la remise de l'attestation de cotisation à la formation professionnelle continue, encaissé au bout de 30 jours dans le cas contraire).
Formation: Elaborer une action de formation (dans le cadre du FAF-PM)
Je désire bénéficier de la nuitée entre les 2 jours de formation : OUI ☐ NON ☐

La SFMG prend en charge les frais de déplacement des médecins adhérents, à jour de leur cotisation annuelle (année 2018 : 35 € pour une première adhésion ; 70 € pour un renouvellement ) dans la limite de 150 euros (base tarif seconde classe SNCF, sur présentation des titres de transports originaux – Plus de détails sur <a href="www.sfmg.org">www.sfmg.org</a>